

Journée mondiale des zones humides : Une programmation riche à découvrir en Seine-et-Marne

Du 1er au 25 février, le Département de Seine-et-Marne, en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement et des associations locales, vous invite à explorer la richesse des zones humides à travers une série d'animations variées et gratuites. Cette initiative vise à sensibiliser le public à la préservation de ces écosystèmes essentiels à l'équilibre environnemental.

Tout au long du mois de février, une vingtaine d'animations pédagogiques sont proposées aux Seine-et-Marnais pour leur faire découvrir les zones humides présentes sur le territoire. Ces milieux, tels que rivières, étangs ou tourbières, sont des espaces où terre et eau se rencontrent. Ces espaces abritent une biodiversité unique grâce à la présence, temporaire ou permanente, d'eau qui favorise le développement d'une végétation spécifique.

Le Département, acteur engagé dans la préservation de la biodiversité, met en lumière le rôle crucial des zones humides :

- **Stockage de carbone** : les zones humides capturent 30 % du carbone terrestre, surpassant même les forêts dans cette fonction vitale.
- **Protection contre les aléas climatiques** : elles réduisent les impacts des inondations, des sécheresses et de l'érosion, contribuant ainsi à la résilience face aux changements climatiques.
- **Réserves d'eau potable et filtres naturels** : en améliorant la qualité de l'eau, elles agissent comme des systèmes de purification indispensables.
- **Réservoirs de biodiversité** : environ 40 % des espèces animales et végétales dépendent de ces milieux pour vivre ou se reproduire.

« Le Département s'engage pleinement dans la protection et la valorisation de ses Espaces Naturels Sensibles. L'objectif est de préserver la biodiversité si riche de notre territoire et faciliter l'accès à la nature pour tous les Seine-et-Marnais. On compte aujourd'hui 100 espaces naturels sensibles. Le Département est d'ailleurs en train de finaliser un nouveau schéma des ENS, pour identifier au mieux les zones disposant d'une grande richesse écologique, que nous souhaiterions davantage valoriser auprès des Seine-et-Marnais », précise Béatrice Rucheton, Vice-présidente en charge de l'environnement.

En Seine-et-Marne, 17 des 29 Espaces Naturels Sensibles ouverts au public sont des zones humides. Parmi eux, le Marais d'Épisy, inscrit sur la liste verte des aires protégées et conservées de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), et les Olivettes, sont des trésors naturels à découvrir absolument.

Pour participer, l'inscription est conseillée. Retrouvez toutes les informations pratiques sur www.seine-et-marne.fr et www.seine-et-marne-environnement.fr.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard - 06.79.38.52.96 - anne-laure.boinnard@departement77.fr
Pauline Maingre - 06.72.84.70.49 - pauline.maingre@departement77.fr